




# « MUSETTE ET BICYCLETTE » AU POUGET

## REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

« Musette et Bicyclette » est un évènement unique rassemblant les passionnés de vélos classiques anciens. Au départ du Pouget vous découvrirez le patrimoine et les paysages uniques de la basse vallée de l'Hérault.

La Randonnée de pour tout public se répartie en 3 parcours :

-  La pédale douce : 20 km et 240m de dénivelé.
-  Le Rayon Vert: 35 km et 380m de dénivelé.
-  L'As du Guidon: 58 km et 590m de dénivelé.

### PARCOURS

La randonnée est à réaliser en autonomie. Les participants devront rester sur les parcours balisés. La trace GPX sera envoyée 15 jours avant l'épreuve à tous les participants.

Des points de ravitaillements sont prévus dans les villages de Vendémian, Aumelas et Belarga. Une assistance mécanique sera également disponible sur ce point.

« Musette et Bicyclette » se déroule sur les voies publiques du département de l'Hérault maintenues ouvertes à la circulation et impliquant de fait, le respect du Code de la route. Le lieu de départ et d'arrivée des parcours à vélo est localisé sur le village du Pouget sur le site de la salle de la Condamine.

Les participants de « Musette et Bicyclette » attestent sur l'honneur être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Les mineurs devront forcément être accompagné d'un adulte référent. Leurs représentants légaux auront signé une autorisation de participation.

## **LISTE DES VELOS ACCEPTES:**

La randonnée promeut l'élégance et le savoir-faire artisanal, elle est ouverte à tous les vélos en acier de style classique à savoir:

- ✚ Vélo course vintage, Randonneuse vintage, Tandem vintage mais aussi Randonneuses et vélo de course en acier plus récent au look classique.
- ✚ Vélos en Carbone interdit.
- ✚ Les vélos Fixes et Américain Cruiser sont acceptés.
- ✚ Les vélos doivent être obligatoirement munis de freins, pas de vitesse au guidon et pas de cale automatique.

## **CODE VESTIMENTAIRE:**

Chaque participant est libre d'adopter une tenue adaptée à la période et au style de sa monture. L'idée étant bien sûr de sortir des standards modernes et de profiter de l'évènement pour rouler différemment et avec élégance.

Le port du casque n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé pour les adultes. Il est obligatoire pour les enfants.

## **MODALITES D'INSCRIPTIONS:**

L'inscription se fera via le site internet de l'office de tourisme et le CCVH.

Le prix sera de 30€ avec repas. 20€ sans repas et 10€ pour les enfants. Il comprendra : les animations, les parcours, les ravitaillements, les goodies (sac musette, plaque de cadre...).

## **HEBERGEMENT ET RESTAURATION:**

Voir les partenaires de l'Office de tourisme :

<https://www.saintguilhem-valleeherault.fr/hebergements>.

